



Devenir membre de la Campagne mondiale pour l'éducation

À propos de la CME

Qu'est-ce que la Campagne mondiale pour l'éducation ?

La Campagne mondiale pour l'éducation (CME) est un mouvement de la société civile visant à mettre un terme à la crise mondiale de l'éducation. Ensemble, nous demandons aux gouvernements de tenir leurs promesses de garantir l'éducation pour tous. La mission de la CME consiste à s'assurer que les États agissent immédiatement pour offrir à tous le droit à une éducation publique et gratuite de bonne qualité. Depuis notre création en 1999, plus de 60 millions de personnes se sont unies pour exiger l'Éducation pour tous. Des organisations de la société civile, des syndicats d'enseignants, des défenseurs des droits de l'enfant, des enseignants, des parents et des élèves se sont rassemblés pour réclamer l'éducation universelle.

Pourquoi l'éducation ?

L'éducation est un droit humain fondamental. Cependant, 58 millions d'enfants d'âge primaire et 63 millions d'enfants en âge de fréquenter le premier cycle de secondaire ne sont pas scolarisés. Et 781 millions d'adultes ne savent toujours pas lire ni écrire. La majorité de ces enfants et de ces adultes sont des femmes. L'éducation n'est pas seulement un droit fondamental, elle est également essentielle pour lutter contre la pauvreté à l'échelle mondiale, améliorer la santé, arrêter la propagation du VIH et du SIDA et permettre aux populations de jouer un rôle actif à part entière dans leurs communautés.

Où en sommes-nous maintenant ?

La CME s'est développée au fil des ans ; on recense maintenant des coalitions de l'éducation dans plus de 90 pays. Notre Semaine mondiale d'action annuelle a vu des millions de personnes dans le monde s'unir pour entreprendre des actions en faveur de l'éducation. Des personnalités de renommée internationale, notamment Nelson Mandela, Angelina Jolie, Mick Jagger et Graça Machel, ont participé aux activités de la campagne et les chefs d'État impliqués dans les manifestations de la campagne se comptent par dizaines. En outre, les membres de la CME ont contribué par leur action à de nombreux changements politiques. Globalement, nous avons vu le nombre d'enfants non scolarisés en primaire diminuer, de 100 millions en 2000 à 58 millions aujourd'hui. Nous avons assisté à des augmentations des aides en faveur de l'éducation versées par les pays les plus développés, bien qu'elles aient ralenti au cours des dernières années, ce qui

menace les progrès accomplis au cours de la dernière décennie. À la suite de nos activités de campagne nationales, des pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine ont annoncé des décisions politiques telles que le recrutement de nouveaux enseignants, l'augmentation des budgets de l'éducation, l'abolition des frais de scolarité et des programmes spéciaux en vue d'encourager l'inscription des filles.

Pourquoi rejoindre la CME ?

Devenir membre de la CME apporte de nombreux avantages :

- Votre organisation fera partie d'un mouvement véritablement international, avec des membres œuvrant dans plus de 100 pays, et elle pourra se faire entendre sur la scène mondiale.
- Vous bénéficierez de l'accès à un réseau d'organisations et de professionnels qui partagent la même vision et qui visent les mêmes objectifs, avec des possibilités de développement des compétences, de partage des connaissances et d'augmentation de l'impact de votre travail.
- Un soutien aux campagnes de plaidoyer nationales et internationales vous sera fourni sous forme de ressources et de matériels ; en outre, des informations sur le travail de campagne vous seront adressées personnellement.
- La CME est menée par ses membres : c'est vous qui déterminez comment se développe la campagne.

Les membres de la CME doivent souscrire à nos principes et revendications et accepter de respecter notre Constitution. Pour de plus amples informations, voir www.campaignforeducation.org.

Les organisations et coalitions membres de plein droit peuvent participer à l'Assemblée mondiale de la CME, voter pour les positions politiques et les stratégies de la CME, se présenter aux élections des structures de gouvernance de la CME, utiliser le logo de la CME sur leurs supports et demander un financement pour assister à l'Assemblée mondiale.

Nous croyons à l'union de la société civile dans la poursuite commune du droit à l'éducation ; par conséquent, une seule coalition pour l'éducation est reconnue dans chaque pays. Les individus, organisations ou syndicats nationaux sont encouragés à rejoindre leur coalition nationale pour l'éducation, mais ne peuvent pas prétendre adhérer à la CME en tant que membre indépendant. Si vous représentez une organisation œuvrant dans un pays déjà membre de la CME, n'hésitez pas à contacter la coalition nationale pour voir si vous pouvez vous joindre à elle.

Qu'est-ce que cela implique d'être membre de la CME ?

Quels sont les droits des membres de la CME ?

- Participer pleinement à la réalisation de l'Éducation pour tous au sein d'un mouvement reconnu et respecté sur le plan international.
- S'impliquer activement dans l'élaboration des politiques et des stratégies de la CME en participant aux forums démocratiques de la CME, y compris l'Assemblée mondiale.
- Se présenter aux élections des structures de gouvernance de la CME.
- Utiliser le logo de la CME sur vos matériels, documents et ressources (sous réserve de

l'autorisation du Secrétariat).

- Recevoir des e-mails et des informations sur les dernières évolutions dans le secteur éducatif.
- Recevoir des matériels de campagne, des publications et des ressources pour vos campagnes.
- Au cas où leurs ressources sont insuffisantes, les membres peuvent demander un financement pour assister à l'Assemblée mondiale.

Quelles sont les obligations des membres de la CME ?

- Les membres s'engagent à plaider en faveur des droits de l'éducation au cours de la Semaine mondiale d'action.
- Les membres doivent rédiger et faire parvenir au Secrétariat un compte-rendu de leur travail de plaidoyer en faveur de l'éducation qui sera communiqué aux autres membres de la CME.
- Les membres doivent s'acquitter de leur cotisation annuelle pour être habilités à voter lors de l'Assemblée mondiale (veuillez consulter la Constitution de la CME sur notre site Internet ou contactez membershipapplication@campaignforeducation.org pour de plus amples informations).
- Les membres doivent suivre attentivement les résultats des campagnes en faveur de l'éducation et la mise en œuvre des objectifs de l'EPT au niveau local, national, régional et international.

Comment devient-on membre de la CME ?

1. Déterminez pour quelle catégorie de membres vous posez votre candidature

L'adhésion à la CME est ouverte à toutes les coalitions d'organisations de la société civile indépendantes et démocratiques œuvrant au niveau national et régional, aux réseaux internationaux et aux organisations non gouvernementales internationales qui défendent une éducation publique de qualité pour tous.

Il y a quatre catégories de membres :

- Alliance/organisation internationale
- Alliance/organisation internationale œuvrant sur les thèmes du travail, des droits de l'enfant et des droits des jeunes
- Réseau régional
- Coalition nationale

Vous devez sélectionner la catégorie de membres pour laquelle vous souhaitez poser votre candidature.

2. Demandez la tenue d'une réunion de votre coalition/réseau/organisation

Invitez toutes les personnes concernées, car l'adhésion à la CME doit se décider de manière collective. Il convient de prévenir à l'avance le Secrétariat de la CME de la tenue de cette réunion ; nous pourrions ainsi en informer les autres défenseurs de l'éducation de votre pays/région/circonscription qui ont contacté la CME dans le passé. Un membre du Conseil d'administration ou du Secrétariat de la CME peut assister à votre réunion si vous le souhaitez.

3. Lors de la réunion, décidez de manière collective si vous souhaitez devenir un membre officiel de la CME

Vous devrez remplir conjointement le formulaire de demande d'adhésion disponible dans la section Membres de notre site Internet : www.campaignforeducation.org.

Vous êtes tenu de confirmer que vous souscrivez à nos principes et revendications et que vous acceptez de respecter notre Constitution. Il vous appartient également d'indiquer de quelle manière vous vous acquitterez de votre précieuse quoique modeste cotisation.

4. Envoyez le formulaire rempli au Secrétariat de la CME

Veillez faire parvenir le formulaire au Secrétariat de la CME à l'attention de Boitumelo Kgomo : membershipapplication@campaignforeducation.org

Nous soumettrons ensuite votre candidature au Conseil d'administration lors de sa prochaine réunion et nous vous ferons savoir si votre adhésion a été approuvée. Nous proposons une subvention à certains membres pour leur permettre de participer à des forums démocratiques, en particulier l'Assemblée mondiale.

Veillez noter qu'une seule coalition pour l'éducation est reconnue dans chaque pays et celle-ci doit inclure un syndicat d'enseignants. Les individus, organisations ou syndicats nationaux ne sont pas autorisés à poser leur candidature en leur nom propre – ils doivent s'affilier par l'intermédiaire de leur coalition nationale.

Informations supplémentaires

Pour de plus amples informations, consultez la section Membres sur notre site Internet. À défaut, veuillez contacter membershipapplication@campaignforeducation.org

Tél. : +27 11 447 4111